

République Française

Liberté-Egalité-Fraternité

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

COMMUNE DE COUBRON

133, rue Jean Jaurès – 93470 COUBRON

Décision n° : 078.22

Objet : Contrat de vente relatif à la représentations du spectacle « Doudous».

Le Maire de Coubron,

VU la délibération n° 20/013 en date du 17 juin 2020 portant délégation du conseil municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le contrat de vente présenté par la compagnie « Graines de cailloux » pour le Spectacle « Doudous » pour le Multi Accueil municipal;

Vu le coût de la représentation de 506 euros ;

VU le titulaire du contrat de vente, la compagnie « Graines de cailloux » ;

Graines de Cailloux
33 bis rue des lionnettes
95110 Sannois

DECIDE

DE signer le contrat de cession avec la compagnie « Graines de cailloux » pour le Spectacle « Doudous » lundi 17 octobre 2022;

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance sous la forme d'un donner acte ;

Un extrait sera affiché sur les panneaux administratifs en Mairie ;

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de la Seine Saint Denis, et à Madame la Trésorière Principale de Montfermeil ;

Fait à Coubron, le : 13 septembre 2022

Ludovic TORO

Maire

Conseiller Régional d'île de France
Vice-Président de Grand Paris Grand Est



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300159-20220913-078-022-AU

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 29/09/2022

Affichage 29/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



République Française, Liberté Egalité Fraternité

HÔTEL DE VILLE – 133, rue Jean Jaurès – 93470 COUBRON

Téléphone : 01 43 88 51 45 – Télécopie : 01 43 88 63 85 – Site : www.coubron.fr – courriel : mairie@coubron.fr

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire